

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 398 DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Anomalies sur les cartes d'électeur

La Directrice Générale des élections rassure



Edito à vue d'Aigle

La dernière ligne droite !

Après 18 jours de campagne aux quatre coins du pays et à l'étranger, les Guinéens se rendront aux urnes ce dimanche 21 septembre 2025 pour se prononcer sur le projet de nouvelle constitution soumis à référendum. Ce sont 24 partis politiques et 4 organisations de la société civile qui ont mené campagne en vue dudit scrutin référendaire...

Vote référendaire P.2



Le CJ2R dit « OUI » à la nouvelle constitution

Campagne référendaire P.4



L'organisation d'un carnaval pour le « Oui » à la nouvelle Constitution à Matam

Référendum du 21 septembre P.7



Les consignes de vote de l'UDG, le parti de Mamadou Sylla

P.3

Référendum constitutionnel en Guinée
Le Premier Ministre fait une invite à ceux qui appellent au boycott

Scrutin référendaire P.5

Cellou Dalein Diallo invite le peuple de Guinée à s'abstenir

Prytanées militaires P.6

L'appel du syndicat des écoles franco-arabes pour réparation d'une « injustice »

Édito à vue d'aigle



La dernière ligne droite !

Après 18 jours de campagne aux quatre coins du pays et à l'étranger, les Guinéens se rendront aux urnes ce dimanche 21 septembre 2025 pour se prononcer sur le projet de nouvelle constitution soumis à référendum. Ce sont 24 partis politiques et 4 organisations de la société civile qui ont mené campagne en vue dudit scrutin référendaire. Le corps électoral compte désormais 6.768.458 électeurs, incluant les Guinéens résidant à l'étranger. C'est du moins le chiffre fourni par la Direction générale des élections. Les régions de Conakry et de Kankan viennent en tête, avec respectivement 1.543.022 électeurs et 1.522.956 inscrits. Elles concentrent près de la moitié du corps électoral. La région de Kindia vient en troisième position, avec 882

649 électeurs, devant Nzérékoré (828 124 inscrits) et Boké (596 519 électeurs). Quant aux régions de Faranah, Labé et Mamou, elles comptent respectivement 491 277, 446 750 et 331 890 électeurs. Sans oublier les 125.271 inscrits au niveau de la diaspora. Le coup d'envoi de la distribution des cartes d'électeur a été donné, on le sait, le 6 août 2025. Le président de la transition, le général d'Armée Mamadi Doumbouya, s'est acquitté de son devoir citoyen, celui de récupérer sa carte d'électeur à l'École des sourds-muets de Boulbinet, dans la commune de Kaloum. « Aujourd'hui, j'ai accompli mon devoir citoyen en récupérant ma carte d'électeur. J'invite chaque Guinéenne et chaque Guinéen à en faire autant afin de participer, le 21 septembre 2025, au vote référendaire dans la paix, la sérénité et avec un sens élevé de responsabilité. Ensemble, faisons vivre notre gouvernance participative et construisons l'avenir de notre Nation. », a-t-il écrit sur son compte Facebook. A noter que les partis membres des Forces vives de Guinée (RPG, UFDG, UFR) disent ne pas être concernés par ce scrutin. Dans des vidéos publiées sur les réseaux sociaux, Cellou Dalein Diallo de l'UFDG et Sidya Touré de l'UFR ont clairement demandé à leurs militants et sympathisants de leurs formations politiques de ne pas se rendre aux urnes. Pour sa part, le Bloc libéral de Faya Millimouno appelle le peuple de Guinée à rejeter le projet de nouvelle constitution en votant "Non" le 21 septembre. Le PUP de Fodé Bangoura et l'UNPG de François Louncény Fall ont donné des consignes de vote en faveur du "Oui". Le Gouvernement, à travers ses structures déconcentrées et décentralisées, a également battu campagne en faveur du "Oui".

Kéfina Diakité

Vote référendaire
Le CJ2R dit « OUI » à la nouvelle constitution



Le Collectif des Journalistes pour la Réussite de la Refondation (CJ2R) a organisé à Conakry, un cadre d'échanges pour mettre en lumière, les acquis du CNRD, le jeudi 11 septembre 2025. L'occasion est mise à profit par ces confrères pour exprimer leur position face au projet de nouvelle constitution qui sera soumis au vote référendaire, le 21 septembre 2025. La cérémonie a été placée sous la présidence de la Secrétaire Générale du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, en présence des personnalités publiques et privées et d'anciens ministres du pays.

Les initiateurs de la rencontre assument leur position. Porté par le Directeur Général du quotidien le Horoya, le Collectif des Journalistes pour la Réussite de la Refondation entend réserver un vote majoritaire à la nouvelle constitution. Une projection de vidéos et témoignages expliquant les acquis du CNRD a été présenté dès le début de cette cérémonie. Ces éléments sous forme de documentaire, montrent les actes posés par le pouvoir de Conakry depuis son avènement en septembre 2021. Le Président du CJ2R a dans son discours mis en exergue des avancées significatives enregistrées sous l'ère du CNRD. La gratuité et l'obligation de l'éducation pour les enfants de 6 à 17 ans, énumérées dans le projet de nouvelle constitution, c'est une opportunité à saisir, a-t-il martelé. Les opportunités de formation professionnelle pour les jeunes, et le projet Simandou 2040, destiné à renforcer les compétences nationales dans les secteurs industriels, avant d'insister sur l'importance de la communication et de la pédagogie pour faire comprendre aux citoyens les bénéfices de la refondation. « Nous sommes fiers de ces acquis et nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour un avenir meilleur », a fait savoir Ibrahima Koné.

Des hauts cadres de l'administration ont pris part à la cérémonie. La cheffe de cabinet du Ministère du Travail et de la Fonction Publique, a salué la mobilisation et l'accompagnement de la presse à promouvoir chaque acte allant dans le sens de la paix. Ramatoulaye Camara a surtout rendu hommage aux médias qui se conforment au respect des acquis démocratiques.

« Derrière chaque avancée d'une nation, il y a toujours des hommes et des femmes de médias qui ont pu informer, et qui ont permis d'éveiller les consciences », s'est-elle réjouie. Concernant le vote du 21 septembre prochain, Mme Camara a invité le peuple de Guinée à voter «OUI». Parce qu'elle estime que la nouvelle Constitution qui nous est soumise, n'est pas un simple texte. Elle est une réponse aux aspirations profondes de nos citoyens. « Donc, j'invite le peuple de Guinée à voter le «Oui» au projet de nouvelle constitution le 21 septembre prochain », a-t-elle lancé.

« La Constitution, c'est l'âme d'une nation. Chaque génération a eu une mission : celle d'écrire une nouvelle page de l'histoire nationale. La nôtre est claire : donner à la Guinée, une Constitution qui reflète ses aspirations, qui protège ses droits », a-t-elle ajouté.

L'ancien ministre de la sécurité, Dr Sékou Koureïssy Condé, également président du parti Alliance pour le Renouveau National a mis plutôt un accent sur le climat de sérénité qui caractérise la campagne référendaire. Il soutient que les régimes de transition sont souvent caractérisés par l'insécurité. Mais celui de la Guinée est une exception.

« Si nous avons pu nous réunir aujourd'hui dans cet espace, dans un environnement de paix et de quiétude sociale, ça c'est un résultat déjà qu'il faut saluer. Pour nous qui avons étudié et évalué les études comparatives des institutions et des transitions, rares des transitions finissent dans la quiétude comme celle-

ci. Mais en Guinée, c'est déjà un résultat. Et nous abordons le référendum dans un environnement apaisé et convivial. Et je crois que c'est le premier résultat », a-t-il félicité. La Secrétaire Générale du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, présidente d'honneur du Collectif des Journalistes pour la Réussite de la Refondation a axé son allocution sur les acquis sanitaires enregistrés sous le CNRD. La modernisation de l'hôpital national de Donka, la construction en cours de quatre hôpitaux régionaux à caractère universitaire, la construction, l'équipement et la mise en service de nouveaux centres de santé, l'installation de centrales d'oxygène, la mise en place du Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU), la gratuité de la vaccination, de l'accouchement et de la distribution de moustiquaires. Khaïté Sall a conclu tout en invitant le peuple à voter OUI, au référendum.

« Le 21 septembre, la Guinée est appelée à faire un choix historique. Dire "OUI" au référendum, c'est dire oui à la santé pour tous, oui à l'éducation gratuite et obligatoire, oui à l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est-à-dire oui à une Guinée plus forte, plus inclusive et plus solide », a-t-elle invité.

Samuel Demba. D



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Générale de la Rédaction: Samuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Ibrahima Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: L'Aigle Infos
Photographe: Moustapha Camara
Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



Référendum constitutionnel en Guinée

Le Premier Ministre fait une invite à ceux qui appellent au boycott



Dans l'émission « En Tête à Tête » de France 24, le Premier ministre guinéen Amadou Oury Bah a répondu à plusieurs questions relatives au référendum du 21 septembre et aux grandes orientations de l'action gouvernementale. Le locataire du Palais de la Colombe a interpellé les responsables politiques de l'opposition qui appellent à boycotter le scrutin référendaire du 21 septembre prochain.

« Vous savez, la notion d'opposition, elle est toute relative. Il y a des oppositions qui ont existé par le passé, mais dans le contexte actuel, je pense qu'il faut que les uns et les autres acceptent de se redéfinir pour se plier au verdict des urnes, pour savoir est-ce que réellement il y a une opposition digne de ce nom dans le contexte de profonde refondation de la République de Guinée. C'est la raison pour laquelle lorsqu'on lance un référendum pour redéfinir les bases de l'Etat guinéen et que des personnes dignes d'intérêt

et qui ont agi et parlé à un moment donné au nom du peuple et de la République de Guinée, lancent des appels pour dire qu'ils sont contre, c'est à se poser la question où se trouve la responsabilité et le sens de l'Etat. », dira-t-il. Et de poursuivant : « dans le contexte actuel, il y a toujours des positions qui sont en déphasage avec la volonté majoritaire. Aujourd'hui, nous lançons le processus d'appel de la population guinéenne pour une rare fois d'être en phase avec l'histoire de la République de Guinée qui veut aller dans le sens de

la refondation et d'actualisation des espoirs qui ont nourri ce peuple pendant des décennies et des décennies avec par le passé beaucoup de rendez-vous manqués. Et là aussi, ils disent non. Donc à chacun son chemin, à chacun sa façon de voir les choses. Mais je considère que lorsqu'on a été à un moment donné dans une logique de parler et d'agir au nom de la République de Guinée et du peuple guinéen, on doit faire preuve de raison, de responsabilité et de retenue ».

Kaba Kankoula

Qualité du débat citoyen

La Synergie des Faïtières de la Société Civile Guinéenne (SFSC) interpelle



Le lundi 15 septembre 2025, la Synergie des Faïtières de la Société Civile Guinéenne (SFSC) pour l'observation du scrutin référendaire du 21 septembre 2025 a publié son troisième communiqué officiel relatif au processus en cours.

L'honneur est revenu au président du CNOSC-G, Ange Gabriel Haba, de lire la déclaration au nom de la Synergie des Faïtières de la Société Civile Guinéenne (SFSC). Il a notamment fait part de ses préoccupations quant à la qualité du débat citoyen et à la compréhension par le peuple souverain de l'enjeu réel du référendum. « La Synergie observe que, dans de nombreux discours

et supports de campagne, la Constitution est présentée et perçue comme un outil d'adhésion ou de soutien personnel au Président de la République en exercice. Cette assimilation erronée occulte la nature réelle du texte constitutionnel en tant que loi fondamentale, destinée à régir la vie collective au-delà des contingences politiques et des acteurs du pouvoir », a déclaré Ange Gabriel Haba. Pour la SFSC, cette confu-

sion entre le projet de nouvelle Constitution et le choix pour ou contre un dirigeant pourrait avoir plusieurs conséquences : le détournement du sens du vote référendaire ; l'affaiblissement de la légitimité du processus ; l'exacerbation des clivages politiques et sociaux et une mauvaise compréhension citoyenne. La Synergie a par ailleurs formulé des recommandations aux acteurs politiques, leaders d'opinion et membres du gouvernement, en les invitant à : dissocier clairement le projet de Constitution de la personne du Président de la République ; centrer la campagne sur les dispositions du texte, en expliquant leurs implications pour la démocratie, la gouvernance et les droits des citoyens ; promouvoir un climat de tolérance et d'ouverture permettant à toutes les sensibilités de s'exprimer librement.

Mamadou Oury

Anomalies sur les cartes d'électeur

La Directrice Générale des élections rassure



L'inquiétude monte chez certains citoyens, à quelques jours du vote référendaire. Pour cause, des cartes d'électeur émises par la Direction générale des élections comportent par des anomalies. Pour certains citoyens, les données sur les cartes sont complètement différentes de celles qu'ils avaient fournies le jour du recensement. Ces erreurs constatées sur ces cartes ont amené d'autres à partager ces anomalies sur les réseaux sociaux pour jeter du discrédit sur l'organe en charge des élections.

Des noms et prénoms qui n'ont rien à avoir avec des noms de familles, noms des lieux de naissance complètement étrangers, ce sont entre autres soucis que posent des cartes d'électeur à certains citoyens. Face à plusieurs plaintes devenues récurrentes sur les réseaux sociaux, la Directrice générale des Élections, Djenabou Touré, a apporté des précisions sur ces « anomalies » relevées sur des cartes d'électeur. Dame Djenebou ne nie pas les faits. À l'occasion d'une séance de formation avec des formateurs des agents, elle a tenu à relativiser : « Il ne s'agit pas forcément d'anomalies. Dans certains cas, il y a effectivement des erreurs de saisie, mais la plupart proviennent d'un manque de vérification au moment de l'inscription. » Avant la distribution des cartes d'électeur, la DGE a informé les citoyens à aller vérifier les données et pouvoir remonter des anomalies s'il y en avait afin de les corriger. Le processus d'enrôlement, mené à travers le Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil, exigeait que chaque citoyen valide ses données, directement ou par l'intermédiaire de l'agent de saisie pour les personnes analphabètes. Rapporté aux près de 10 millions d'inscrits, le nombre de plaintes reste « très limité ». Malgré ces problèmes, la Directrice Générale des élections relativise leur ampleur. Pour elle, sur environ dix millions de personnes inscrites, les plaintes qui se posent aujourd'hui ne sont pas énormes. Concernant les erreurs sur le lieu de naissance, Madame Touré précise que le processus d'inscription est lié au Registre National des Personnes Physiques. « Chacun devrait mentionner l'endroit où il est né. Il ne faut pas que cela inquiète, parce que cela n'enlève en rien votre statut d'être électeur. Vous pouvez voter avec votre carte », a-t-elle rassuré.

Djenabou Touré dénonce la mauvaise foi de certains citoyens qui, selon elle, reproduisent des cartes avec l'intelligence artificielle pour alimenter les débats sur les réseaux sociaux. « Je vois les gens flouter parfois, mais j'avoue qu'il y a aussi beaucoup de désinformations sur les réseaux sociaux, parce qu'on a essayé de reproduire des cartes avec l'intelligence artificielle. Les mêmes cartes reviennent. Et quand vous regardez dans la base de données, on voit des fonctions qui n'ont jamais existé lors de l'enrôlement... Il y avait même des fonctions qui n'étaient pas prises en compte et qui, à la correction, on a pu intégrer ces fonctions dans le système », a-t-elle précisé. La responsable a aussi apporté des précisions sur la mention du lieu de naissance, désormais enregistrée de façon détaillée (centre de santé, hôpital, domicile...) et reliée au Registre national des personnes physiques, un fichier permanent appelé à servir de référence pour la délivrance de documents officiels (actes d'état civil, cartes d'identité, etc.). Madame Camara Djenabou Touré explique que les anomalies proviennent principalement d'erreurs de saisie. Elle regrette que de nombreux citoyens n'aient pas profité de la période de correction qui leur était pourtant offerte. « Le plus souvent, les gens, une fois qu'ils sont inscrits, ils n'ont pas le temps de regarder et de revenir faire la correction sur leurs données. Dans le processus d'inscription à travers le PN-RAVEC [Programme National de Recensement Administratif à vocation d'état civil], le citoyen devrait valider ses informations », a-t-elle précisé. La DGE rassure l'opinion publique sur la fiabilité du fichier électoral biométrique permanent et sur la poursuite des opérations de correction. **Samuel Demba. D**

Campagne référendaire
L'organisation d'un carnaval pour le « Oui » à la nouvelle Constitution à Matam



Le mercredi 17 septembre 2025, le président de la délégation spéciale (PDS) de Matam, Badra Aliou Cheickna Koné, a organisé un carnaval dans sa circonscription, avec la participation des citoyens acquis à la cause de la nouvelle Constitution.

« À Matam, nous avons consacré tout notre temps à aller sur le terrain. Nous avons parcouru les 24 quartiers et 103 secteurs pour rencontrer les populations, les informer et leur faire prendre connaissance de la proposition de la nouvelle Constitution. Nous avons également organisé des manifestations pour mesurer l'adhésion populaire, et je peux dire que je suis rassuré à l'approche du 21 septembre. La mobilisation sur le terrain répond parfaitement à nos attentes », a déclaré le PDS de Matam, Badra Koné, tout en appelant à un vote massif lors du scrutin de ce 21 septembre. « À Matam, nous avons accompagné le gouvernement, notamment au Palais du Peuple,

et nous avons facilité un déplacement massif pour montrer que la volonté exprimée ce soir sera la même qui se manifestera le jour du vote. La réponse se trouve dans ce que nous avons observé ce soir », a-t-il ajouté. A noter que la cérémonie a connu la présence du ministre de la Culture, Moussa Moïse Sylla, et du directeur général du CNSP, Guillaume Hawing. « En rassemblant tous les fils et filles de Matam, nous avons constaté une adhésion massive au référendum du 21 septembre. Cela nous donne l'assurance que Matam votera massivement "oui". La foule que nous avons vue témoigne aussi d'unité et de cohésion sociale. Le choix

est clair : le 21 septembre, il n'y a qu'un seul choix, celui du "oui" à la nouvelle Constitution », a indiqué le ministre Moussa Moïse Sylla. Avant de rendre hommage à la participation active des artistes lors de ce carnaval : « Nous sommes également très heureux que les artistes aient participé à cette manifestation avec des prestations qui ont émerveillé le public. La culture est au service de la paix et de l'unité. Les artistes, véritables ambassadeurs, ont su associer leur talent à cette grandiose mobilisation pour le "oui". En tant que ministre de la Culture, je suis fier de les avoir vus contribuer à cette initiative. »

Kaba Kankoula

Cheick Tidiane Traoré vice-coordonateur AFP

« Depuis le 5 septembre 2021, notre pays a engagé une nouvelle étape de son histoire... »



Dans une déclaration à l'adresse du peuple de Guinée Cheick Tidiane Traoré, vice-coordonateur de l'AFP fait remarquer qu'appeler au boycott du scrutin du 21 septembre, c'est tourner le dos à l'ordre constitutionnel. Lisez...

« Depuis le 5 septembre 2021, notre pays a engagé une nouvelle étape de son histoire. Ce tournant, marqué par la volonté de mettre fin aux dérives politiques et institutionnelles, n'a pas été une rupture contre la Guinée, mais une décision courageuse

pour la préserver et lui offrir une nouvelle chance de bâtir un avenir stable et prospère. Certains, par attachement au passé, cherchent encore à dénigrer cette transition. Ils décrivent le Conseil National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) comme un

régime illégal et illégitime. Mais les faits parlent d'eux-mêmes :
• La réforme de l'administration et des finances publiques est en marche.
• La gouvernance nationale est orientée vers la transparence et l'efficacité.
• Les investissements structurants se multiplient dans les domaines prioritaires que sont les infrastructures, l'énergie, l'éducation et la santé.
• Les forces de défense et de sécurité se professionnalisent pour mieux protéger nos institutions et nos citoyens. Ces acquis traduisent une volonté claire : restaurer la souveraineté du peuple et bâtir des institutions solides au service de la République. Le référendum constitutionnel prévu le 21 septembre n'est pas une "mascarade" comme certains le prétendent. Il représente un moment his-

Touny (Labé)

Trois enfants périssent dans une fosse septique



Selon Mediaguinee, le lundi 15 septembre 2025, à Touny, un district relevant de la commune rurale de Tountouroun, préfecture de Labé, les corps sans vie de trois enfants ont été retrouvés dans une fosse septique.

D'après les informations recueillies par Mediaguinee, ce sont trois enfants, dont deux de la même famille, qui ont perdu la vie dans une fosse septique. Il s'agit de Boubacar Barry, Mamadou Saidou Barry et Thierno Tely Barry, âgés entre 10 et 12 ans. La découverte des dépouilles a eu lieu trois jours après leur disparition. Trouvé sur les lieux de la découverte, Abdouramane Barry, le père des deux premières victimes, en larmes, a témoigné en ces termes : « Les enfants étaient partis hier vers 18h rechercher nos bétails, malheureusement aujourd'hui on les retrouve morts dans une fosse septique. Le premier s'appelle Boubacar Barry élève en 5ème année et le second s'appelle Mamadou Saidou élève en 2ème année. Ils avaient l'habitude de passer la nuit dans leur foyer coranique. Comme ils ne sont pas revenus, nous avons cru qu'ils ont passé la nuit là-bas. Comme ils n'étaient pas au foyer islamique, nous les avons recherchés, c'est ainsi qu'ils ont été retrouvés. Ce sont mes enfants, Boubacar est le grand frère de Mamadou Saidou ».

De son côté, Mamadou Lamarana Barry, père de la troisième victime, a confié qu'il avait le même pressentiment. « Je pensais que mon garçon était à son foyer coranique comme d'habitude. Ce matin, je me suis dit d'aller le chercher. Alors que je m'apprêtais c'est là que ma belle famille m'a appelé pour me dire de venir très rapidement. Dès mon arrivée j'ai vu les dépouilles. Immédiatement, j'ai reconnu ma progéniture, c'est une sombre journée pour moi » ajoute ce père attristé. Alors que les fosses septiques non bétonnées sont légion dans sa juridiction, le président du district de Touny, na pas manqué de taper du poing sur la table et promet de servir contre les propriétaires de fosses septiques abandonnées. « Nous allons prendre des dispositions contre les fosses septiques non couvertes par du béton. Nous allons dire à tout un chacun de ne pas creuser une fosse septique et abandonner sinon il va répondre devant la loi en cas de drame », a menacé Souleymane Bah, a-t-on appris du site Mediaguinee.

Mamadou Oury

torique où le peuple de Guinée décidera, dans la liberté et la dignité, du cadre institutionnel qui garantira l'alternance, la stabilité et la paix pour les générations futures. Appeler au boycott de ce scrutin, c'est tourner le dos à l'ordre constitutionnel que nous appelons tous de nos vœux. C'est également nier la possibilité pour les Guinéennes et les Guinéens de s'exprimer par les urnes, qui demeurent la voie suprême de la démocratie. Guinéennes, Guinéens, L'avenir de notre nation ne doit pas être prisonnier des rancunes ni des ambitions personnelles. Il exige de nous unité, courage et responsabilité. À ceux qui ont eu l'honneur de servir la Guinée hier, nous rappelons que la retraite politique est aussi un signe de dignité et de sagesse : céder la place aux générations nouvelles est une façon noble de continuer à servir la patrie. C'est ensemble, dans la concorde et la sérénité, que nous devons fran-

chir cette étape décisive. Le 21 septembre, participons massivement au référendum constitutionnel, pour consolider le retour à l'ordre constitutionnel et offrir à notre pays un avenir de paix, de justice et de progrès. Vive la Guinée ! Vive la République ! Vive le Général de Corps d'Armée Mamadi Doumbouya ! Que Dieu protège la Guinée et bénisse des Guinéens. », a écrit Honorable Cheick Tidiane Traoré Vice-coordonateur AFP.

Mamadou Oury



Scrutin référendaire

Cellou Dalein Diallo invite le peuple de Guinée à s'abstenir



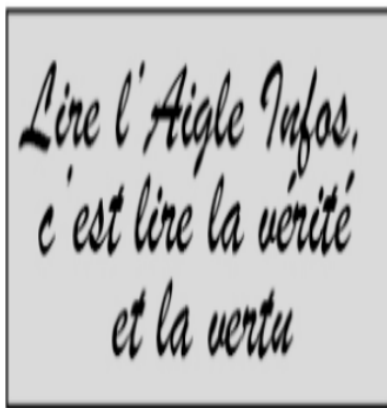
Le jeudi 18 septembre 2025, la campagne référendaire, lancée le 31 août, a pris fin sur toute l'étendue du territoire national. Le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, appelé ses militants à boycotter le référendum du 21 septembre.

L'ancien Premier ministre de feu Lansana Conté justifie cet appel au boycott par le fait qu'il soit déçu de la façon dont la transition est conduite par le CNRD et son président, le général d'armée Mamadi Doumbouya. Dans sa vidéo, il parle de menace de l'avenir du peuple, de confiscation des droits et libertés, d'enterrement de la démocratie. Il a par ailleurs prédit ce qu'il consi-

dère comme la violation de la parole d'honneur et la confiscation du pouvoir. « L'UFDG ne participera pas à cette mascarade de référendum destinée à favoriser la commission d'un parjure et à légitimer un coup d'Etat. Nous invitons tous les militants de l'UFDG, tous les Guinéens épris de démocratie et de liberté à rester chez eux le 21 septembre prochain

et donc de s'abstenir de voter. Car même si vous votez "Non" votre vote sera compté "OUI". Ne vous associez donc pas à ce vol en perspective des suffrages des Guinéens », a martelé le chef de file de l'UFDG. Le gouvernement, de son côté, continue à battre campagne pour le « oui » à travers le pays. Au début du mois sur RFI, son porte-parole Ousmane Gaoual Diallo mettait au défi l'opposant de proposer une alternative au peuple de Guinée. L'appel de Cellou Dalein Diallo tombera-t-il dans des oreilles attentives. C'est la question que beaucoup d'observateurs se posent. Pour les partisans des autorités actuelles, la sortie de Cellou Dalein Diallo ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau. Attendons de voir...

Mamadou Oury



pu être utilisées, car elles portaient la photo du président de la République. Mais malgré cette difficulté, la jeunesse de Kankan a répondu massivement à l'appel. » Billy Kaba est également revenu sur les rumeurs évoquant un budget d'un milliard de francs guinéens. « J'aurais bien aimé avoir ce montant. Mais ce n'est pas le cas. C'est la volonté humaine, l'engagement et le volontariat qui ont permis cette mobilisation. », a-t-il réagi, tout en soulignant que la campagne ne se limite pas aux rassemblements : « Aujourd'hui, nous faisons massivement de la sensibilisation de proximité, du porte-à-porte, pour expliquer aux citoyens comment voter et pourquoi s'impliquer. Tout ne se résume pas à chanter et danser sur la place publique... Mes attentes aujourd'hui, c'est 98 % de participation. Si nous prenons le temps d'expliquer à la population les enjeux, je ne peux m'attendre qu'à ce résultat... Je demande à ceux qui n'ont pas encore retiré leurs cartes d'électeurs de le faire, et surtout d'aller voter. C'est notre devoir, car la plus belle façon de contribuer au développement du pays, c'est de poser cet acte citoyen. »

Kaba Kankoula

Présidentielle au Cameroun

«Je suis candidat pour gagner l'élection nationale», annonce Cabral Libii

À 45 ans, Cabral Libii est l'un des candidats les plus jeunes à la présidentielle du 12 octobre au Cameroun. Mais ce n'est pas un néophyte. Il y a sept ans, à la précédente élection, il était arrivé troisième. Et aujourd'hui, pour lutter contre la fraude électorale, il appelle tous les électeurs à surveiller leur bureau de vote le jour du scrutin, comme au Sénégal il y a 18 mois. Que pense-t-il de l'initiative en faveur d'Issa Tchiroma, désigné par certains comme le « candidat consensuel de l'opposition » ? De passage à Paris, le chef du Parti Camerounais pour la Réconciliation nationale (PCRN), répond aux questions de Christophe Boisbouvier.

RFI : Si vous êtes élu, quelles seront vos deux priorités ?

Cabral Libii : Celle sans doute par laquelle je commencerai, c'est le recouvrement des 11,7 milliards que Glencore, qui a spolié le pétrole camerounais pendant dix ans, a accepté de payer. Le recouvrement est bloqué maintenant par la corruption de quelques agents publics qui empêchent le recouvrement de cet argent dont le peuple a besoin justement pour résoudre les urgences. Et ces urgences, elles sont de quatre ordres. Nous avons déjà annoncé qu'une fois élus, nous donnerions deux milliards de francs CFA à chaque commune du Cameroun pour régler les urgences, les infrastructures notamment routières, en permettant aux communes d'acquiescer des engins pour le faire, les urgences hospitalières pour relever le plateau technique des hôpitaux dans les communes, les urgences numériques et scolaires, puis les urgences alimentaires.

Face au président sortant Paul Biya et à la machine électorale de son parti RDPC, est-ce que vous ne partez pas battu ?

Absolument pas. Cette fameuse machine n'est pas redoutable par son projet, son efficacité et ses résultats. Elle est redoutable par la fraude électorale qui s'est sophistiquée d'année en année. Il y a quelques jours, nous avons rendu public et c'est encore visible sur notre site internet www.cabral2025.com, nous avons démontré qu'il y a une réserve de deux millions de voix qui a été fabriquée par des manipulations algorithmiques. Des voix fictives ? Des voix fictives par des manipulations numériques. Et pour contrecarrer cela, il y a une seule solution : engager la responsabilité individuelle des électeurs. Ce que le Sénégal nous a donné comme enseignement, c'est que c'est la responsabilité individuelle de l'électeur qui fait tomber de vieux régimes. Il faut que chacun fasse sa part. Faire sa part, c'est être dans le bureau de vote le jour de l'élection, voter et surtout que les uns et les autres se rendent disponibles bénévolement pour surveiller le vote. Parce que si on n'est pas dans les bureaux de vote, ils vont travestir le résultat des urnes.

Samedi dernier, l'ancien ministre Issa Tchiroma Bakary a été désigné « candidat consensuel de l'opposition » par un regroupement de partis dénommé Union pour le changement. Qu'est-ce que vous pensez de cette démarche ?

Rien du tout. Pour nous, c'est un non-événement. Le mot consensus est un mot français qui signifie

accord de volonté. Donc, vous et moi, dans ce studio, on peut faire consensus sur ce que nous voulons, mais encore faut-il que cela ait un impact réel. Ce que moi je sais, c'est que le projet que je porte fait consensus. Voilà le type de consensus que nous avons appelé « la vague orange », que nous avons soulevé au grand meeting de Kribi et qui a déferlé. Vous savez, nous sommes douze candidats. Je fais partie des cadets et l'une des choses que nous entendons constamment, c'est que : « Oui, vous les cadets, vous devez vous aligner derrière les aînés ». Nous leur disons d'accord, que les trois septuagénaires qui viennent juste après le nonagénaire s'entendent déjà, se coalisent déjà entre eux et puis nous aviserons. Ce d'autant que deux de ces septuagénaires sont issus pratiquement du même village, tout au moins du même département, celui de la Bénoué. Absolument.

Alors justement...

Ils n'ont pas que ça en partage. **Alors justement, cet appel que vous avez lancé aux trois septuagénaires, c'est-à-dire à Akere Mouna, Bello Bouba et Issa Tchiroma, ça n'a pas du tout plu à Issa Tchiroma, qui y a vu une façon de votre part de vouloir le mettre à la retraite. Il vous appelle à plus de respect, à plus d'humilité...**

Peut-on faire montre de plus d'humilité que de solliciter des aînés ? Qu'ils s'entendent déjà. C'est du respect. Tout ce que nous leur demandons, c'est que vous avez beaucoup de choses en partage. Certains d'entre eux ont servi le régime pendant 30 ans, d'autres durant 25 ans, puis ils décident à deux mois de l'élection présidentielle de se lancer. Ce n'est pas tout le temps que l'on voit des gens qui ont aussi servilement servi un régime se décider de le faire tomber deux mois avant une élection présidentielle. Et nous leur disons qu'il n'y a pas de soucis. Le peuple vous regarde parfois avec un regard suspicieux parce que ce n'est pas la première fois que vous allez de gauche à droite et que vous justifiez à chaque fois vos allées et venues. L'électeur camerounais, nous lui faisons confiance, est très lucide sur ce point.

Mais vous le savez bien que Bello et Tchiroma, leur fief, c'est le nord et que le nord, ça compte un tiers des voix. Vous allez perdre des voix nécessairement, non, par rapport à 2018 où Bello et Tchiroma n'étaient pas candidats ?

Écoutez, je sors de ce nord-là. Vous avez vu les milliers et les centaines de milliers de personnes qui sont venues à ma rencontre. Ces personnes-là ne suivent pas un nordiste. Ces gens-là m'ont dit : « Monsieur Libii, vous avez toujours été à nos côtés et à nos yeux, ce n'est pas parce que vous êtes né plus loin au sud que nous ne croyons pas en vous et pour nous, vous incarnez notre espérance et notre espoir ». Moi, je ne suis pas un ancien ministre avec de l'argent gardé ici ou là. Moi, je ne suis pas du vieux système où ils achètent des consciences et des voix, où ils payent des gens pour les réunir. Je suis donc conscient qu'il y a des gens qui sont candidats pour gagner le nord, mais moi, je suis candidat pour gagner l'élection nationale.

RFI

Campagne référendaire à Kankan

Billy Kaba, chargé de la mobilisation, apporte des précisions



Dans un entretien accordé à la presse le samedi 13 septembre, il Billy Kaba, secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports et chargé de la mobilisation à Kankan a livré ses impressions et apporté des précisions et balayé les rumeurs sur un prétendu budget d'un milliard de francs guinéens.

« Après ce grand lancement du meeting de la campagne référendaire du 21 septembre, je pense qu'aujourd'hui, c'est un sentiment de satisfaction. La mobilisation de toutes les couches sociales — notabilités, femmes, jeunes, sages — est le fruit d'un travail collégial », a confié Billy Kaba à la presse. Parlant de sa méthode, Billy Kaba dira ceci : « Ma façon de travailler, c'est une façon très inclusive. Je rencontre les jeunes de Kankan,

chacun participe selon ses possibilités. Nous mettons en place des commissions locales composées de jeunes, et moi je me contente de coordonner conformément aux directives de nos autorités. A propos d'un « fiasco » lors du lancement, il a fait remarquer : « Il peut y avoir des dérapages dans toute organisation humaine. Cette fois-ci, le principal problème a été lié aux T-shirts : 10 000 pièces prévues pour Kankan n'ont pas

Prytanées militaires

L'appel du syndicat des écoles franco-arabes pour réparation d'une « injustice »



Les autorités de la transition ont institué un programme dénommé « Prytanées militaires » pour récompenser les lauréats des écoles primaires, issus de l'enseignement général. Le Syndicat National de l'Enseignement Franco-arabe salue la mise en place d'une telle initiative. Cependant, la structure dénonce, dit-elle, des élèves évoluant dans les écoles franco-arabes à l'examen d'entrée en 7^e année aux Prytanées militaires.

Face à la presse le samedi 13 septembre 2025, le SNEFAG est monté au créneau. Accompagnés par les autres structures syndicales de l'éducation, les membres dudit syndicat ont dénoncé leur exclusion. Dans une déclaration rendue publique, ces enseignants ont attiré l'attention du président de la transition sur leurs préoccupations : la participation des élèves Franco-Arabes aux concours des Prytanées militaires. Pour la session 2025, le nombre de candidats issus de l'enseignement Franco-Arabe à l'examen d'entrée en 7^e année (CEE) s'élève à 26 327 élèves dont 8 093 filles. Le système réalise une réussite de 56,14% soit au total 13 801 admis. Malgré ce chiffre considérable, ces enfants restent à ce jour, exclus du concours d'admission aux Prytanées militaires

de Guinée et de l'étranger, qui en est déjà à sa troisième édition depuis sa création.

A cet effet, nous sollicitons humblement que les élèves du profil Franco-Arabe, admis au CEE puissent être associés à ce concours dès la session 2025. Nous sommes convaincus qu'une telle mesure contribuerait à valoriser la diversité linguistique et culturelle de notre système éducatif, tout en renforçant la cohésion nationale. Le syndicat tient aussi au traitement des dossiers des enseignants contractuels Franco-Arabes. « Nous observons avec regret que moins de 2% des dossiers des enseignants contractuels Franco-Arabes ont été acceptés par l'État, contre plus de 80% pour ceux des enseignants du système général. Cette différence de traitement

crée un sentiment d'injustice et fragilise la motivation de nombreux enseignants qui se consacrent pourtant avec abnégation à la formation de milliers d'élèves guinéens. À titre d'illustration, plus de 40 écoles franco-arabes sont aujourd'hui fermées dans les préfectures de Faranah et de Kisdougou, faute d'enseignants disponibles, en raison du problème non résolu des contractuels. Dans un esprit de dialogue et d'équité, nous prions respectueusement les autorités compétentes de bien vouloir réexaminer ces dossiers, afin que les enseignants en Franco-Arabe puissent bénéficier d'une reconnaissance équitable et de chances similaires à celles de leurs collègues du système général. Le Syndicat National de l'Enseignement Franco-Arabe de Guinée réaffirme son attachement indéfectible aux idéaux de justice, d'équité et de refondation de l'État, crédo des autorités de la transition. Confiant de la volonté et de l'engagement du pouvoir de Conakry à mettre fin à l'injustice, le syndicat des écoles franco-arabes invite le Chef de l'État à faire de la justice sociale et de l'égalité « des chances des piliers inébranlables du développement national », peut-on lire dans la déclaration. Le Bureaux Exécutif du Syndicat National de l'Enseignement Franco-Arabe se dit disponible et ouvert « à engager toute concertation ou négociation utile », en vue de parvenir à des solutions justes, équilibrées et durables aux préoccupations légitimes qu'il a portées à la haute attention des autorités compétentes et de l'opinion publique.

Samuel Demba. D

UFR

Sidya Touré peinerait à renouveler son passeport, à Abidjan



Selon le site Africaguinee.com, le Président de l'Union des Forces Républicaines (UFR), Sidya Touré, en exil en Côte d'Ivoire, rencontrerait des difficultés pour renouveler certains de ses documents administratifs, notamment son passeport et sa carte nationale d'identité

A en croire l'UFR, son champion, l'ancien Premier Ministre Sidya Touré aurait été empêché de finaliser ses démarches administratives pour renouveler certains de ses documents. Une situation qu'il dénonce comme un « abus » de pouvoir et une décision « purement politique ». L'UFR condamne fermement ce qu'elle qualifie d'« injustice », liant ce blocage à la situation politique actuelle en Guinée. Interrogé par Africaguinee.com, Moutar Kalissa, Secrétaire National du Conseil National des jeunes de l'UFR rappelle le droit fondamental pour tout citoyen à posséder des documents d'identité. « Un citoyen d'un pays, de surcroît un homme d'État, à la carrière de Sidya Touré ; même si c'est une personne lambda, on n'a aucun droit de l'empêcher de renouveler ses documents administratifs, parce qu'il reste citoyen d'un pays », a-t-il martelé. Ce responsable de l'UFR dénonce aussi le fait que son leader est exclu de fait du processus politique avec des dispositions pré-

vue dans la nouvelle Constitution qui selon lui, est « taillée sur mesure » avec une limite d'âge pour concourir à la présidentielle. D'après lui, cette mesure vise directement son leader. « C'est du jamais vu dans l'histoire des Constitutions. Cette question d'âge n'est pas mise contre quelqu'un d'autre ; elle est mise contre monsieur Sidya Touré. L'empêcher de se faire enrôler, c'est l'empêcher de se porter candidat à l'élection prochaine », a-t-il déclaré, soulignant un référendum « à sens unique ». Pour l'UFR, « ces pratiques sapent les fondements de la démocratie et accroissent le manque de confiance entre les citoyens et les institutions. » Contactée par Africaguinee.com, l'ambassade de Guinée en Côte d'Ivoire n'a pas répondu aux sollicitations. La conseillère en communication de l'institution a indiqué ne pas être informée « du tout » de la situation, apprend-on du site Africaguinee.com

Mamadou Oury

Sommet arabo-islamique au Qatar

Un front uni pour condamner l'attaque d'Israël mais peu de mesures

À l'invitation de l'émir du Qatar, les dirigeants des pays arabes et musulmans étaient réunis à Doha, ce lundi 15 septembre, pour condamner d'une même voix l'attaque qu'Israël a menée sur l'émirat, la semaine dernière, contre des membres du Hamas. Si les participants ont réussi à afficher un front uni, peu de mesures concrètes figurent en revanche dans le communiqué final du sommet. Ce sommet conjoint exceptionnel de la Ligue arabe et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) visait à hausser le ton face à cette attaque sans précédent à Doha, capitale du pays médiateur dans les négociations en vue d'un cessez-le-feu à Gaza. Pour l'affichage, c'est une affaire plutôt réussie. Le sommet d'urgence à Doha a permis à l'émir

Tamim ben Hamad Al-Thani de recevoir des dizaines de chefs d'États ou leurs représentants. Même le voisin saoudien, le prince héritier Mohamed Ben Salman, a fait le déplacement, alors que les relations entre l'Arabie saoudite et le Qatar ont longtemps été mauvaises. La déclaration commune de fin du sommet souligne l'attachement des signataires au droit international et condamne fermement les actions guerrières de l'État hébreu à Gaza comme à Doha. Toutefois, le communiqué final ne fait pas mention de représailles directes contre Israël, comme par exemple la suspension des relations commerciales ou diplomatiques. « Faire échouer les négociations »

Dans son discours d'ouverture,

l'émir du Qatar, le cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a accusé Israël de vouloir « faire échouer les négociations ». Le Premier ministre israélien **Benjamin Netanyahu** « rêve que la région arabe devienne une sphère d'influence israélienne. Et c'est une dangereuse illusion », a-t-il poursuivi devant les dirigeants arabes et musulmans réunis à Doha. **L'attaque israélienne**, qui a tué mardi 9 septembre cinq membres du Hamas et un membre des forces de sécurité qataries, a suscité une vague de condamnations internationales, notamment des riches monarchies du Golfe alliées de Washington. À cela, il faut aussi ajouter une rare réprobation des États-Unis, l'allié numéro un d'Israël, mais également un proche allié du Qatar. « Demain, ce pourrait être le tour

de n'importe quelle capitale arabe ou islamique », averti de son côté le président iranien, Massoud Pezeshkian, dont le pays avait attaqué une base américaine au Qatar lors de sa guerre de 12 jours contre Israël en juin dernier. « Le choix est clair. Nous devons nous unir », a-t-il martelé. « Des obstacles à de nouveaux accords de paix » Le président égyptien **Abdel Fattah al-Sissi**, dont le pays fut le premier État arabe à reconnaître Israël, a prévenu que cette attaque « érige des obstacles devant toute perspective de nouveaux accords de paix et compromet même les accords existants avec des pays de la région ». Israël et son principal allié, les États-Unis, cherchent à étendre les accords d'Abraham qui ont établi des relations avec les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Maroc en 2020, courtisant notamment l'Arabie saoudite, poids lourd pétrolier de la région. Le

président turc Recep Tayyip Erdogan a de son côté accusé le gouvernement israélien de vouloir « poursuivre les massacres et le génocide en Palestine tout en déstabilisant la région ». Les accords d'Abraham, qui ont permis à quatre États musulmans de nouer des relations avec Israël, tiennent toujours. Les États du Golfe demandent aux États-Unis de contenir l'État hébreu dans ses débordements. Les signataires évoquent le développement d'un mécanisme de sécurité commun, dont les détails n'ont pas été donnés. Benjamin Netanyahu « ne frappera pas au Qatar », a pour sa part assuré Donald Trump dans la soirée de lundi à des journalistes à la Maison Blanche après le refus du Premier ministre israélien d'exclure de nouveaux bombardements lors d'une rencontre avec le secrétaire d'État américain Marco Rubio à Jérusalem. **RFI**

Référendum du 21 septembre

Les consignes de vote de l'UDG, le parti de Mamadou Sylla



Selon Africaguinee.com, le parti de Mamadou Sylla, l'Union Démocratique de Guinée (UDG), a officialisé sa position concernant le référendum du 21 septembre 2025. Dans une déclaration dont copie est parvenue au site d'informations, l'UDG a annoncé son soutien au projet de nouvelle Constitution, et a appelé tous ses partisans et les citoyens guinéens à approuver le texte en votant « OUI ».

La décision est motivée par plusieurs points jugés essentiels dans le projet de constitution. Le parti justifie son choix en mettant en avant des « motifs » qu'il considère comme fondamentaux. L'UDG salue notamment la consécration et l'élargissement des droits et libertés fondamentaux. « Nous constatons l'interdiction absolue de la torture, des traitements inhumains ou dégradants, des violences physiques et des mutilations génitales féminines, renforçant la protection inviolable de la dignité humaine », indique l'UDG qui se félicite aussi du « rejet de toute forme de discrimination basée sur l'ethnie, la région, la religion, le sexe ou

les opinions » et de « l'affirmation du droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à la sûreté ». Le parti d'Elhadj Mamadou Sylla pointe aussi la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, l'inviolabilité du patrimoine national et des biens de l'État, et la souveraineté inaliénable sur toutes les ressources naturelles. Le parti salue par ailleurs la « création d'une Cour spéciale pour juger le Chef de l'État et les membres du gouvernement ». L'UDG voit dans ce texte une vision progressiste qui s'engage « en faveur de l'inclusion et de la parité ». Bien qu'il appelle à voter « OUI », le parti reconnaît que le texte n'est pas parfait.

« Nous sommes conscients que tout texte est perfectible et que les débats sur certains points, comme la création du sénat, le plafonnement de l'âge à la candidature présidentielle ou les modalités de composition de la Cour spéciale, sont légitimes et nécessaires. Nous appelons donc l'ensemble de nos militants, militantes et sympathisants à s'approprier ce texte, et à voter 'OUI' le 21 septembre 2025 pour une Constitution qui protège les libertés, promeut l'égalité et ouvre la voie à une gouvernance renouvelée et apaisée », apprend-on du site Africaguinee.com.

Mamadou Oury

Droits humains en Guinée

Le ROADDH et la CODDH font part de leurs préoccupations

Dans un communiqué rendu public le mardi 16 septembre 2025 à Lomé, capitale togolaise, le Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH) et la Coordination de Défense des Droits Humains en Guinée (CODDH) ont invité les autorités de Conakry à créer les conditions propices à la protection des défenseurs des droits humains et à un processus apaisé et inclusif.

« Nos organisations dénoncent la restriction de l'espace civique et démocratique qui se manifeste par les disparitions de défenseurs des droits humains, les arrestations arbitraires et actes de torture, le bâillonnement de la presse et la suspension des partis politiques. Nous attirons l'attention du gouvernement guinéen sur ses obligations de respecter la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, qui en son article 4 alinéa 2 consacre l'inaliénabilité du droit de participation populaire par le biais du suffrage universel au peuple ; de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ; du Pacte international des droits civils et politiques ; ainsi que de la Décla-

ration des Nations unies sur les défenseurs des droits humains qui garantissent la liberté d'opinion et d'expression, le droit d'association et de réunion pacifique », lit-on dans le communiqué. Face à ces défis, le ROADDH et la CODDH formulent des recommandations devant garantir un processus apaisé et inclusif, conforme aux textes ratifiés par l'État guinéen. Elles invitent notamment les autorités à :

- Lever l'interdiction générale de manifester prise le 13 mai 2022, et garantir le droit de réunion pacifique tel que prévu par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples auxquels la Guinée est partie ;

- Favoriser la participation de toutes et tous aux élections, et prendre les mesures nécessaires pour l'intégration des acteurs politiques et citoyens exclus du fichier électoral ;
- Garantir un environnement sûr et favorable permettant aux journalistes, acteurs politiques et défenseurs des droits humains de mener à bien leur travail légitime sans crainte ;
- Libérer les défenseurs des droits humains arbitrairement détenus ;
- Faire la lumière sur les disparitions forcées et involontaires de défenseurs des droits humains et garantir leur retour dans leurs familles. », lit-on dans le communiqué.

Kéfina Daikité

Référendum

Le FONAJEP en synergie avec le CNJ, le REFAMP, la LGP et le CCFPPG prépare l'avant, pendant et l'après scrutin

Le scrutin référendaire du 21 septembre 2025, focalise l'attention du peuple de Guinée. Cette étape étant la première pour le retour à l'ordre constitutionnel devrait s'organiser dans un climat de paix et de cohésion sociale. C'est dans ce cadre que le Forum National des Jeunes de Partis Politiques de Guinée (FONAJEP), la Guinéenne en Politique, le Réseau des Femmes Africaines, Ministres et Parlementaires de Guinée (REFAMP), le Conseil National des Jeunes (CNJ) et le Cadre de Concertation des Filles et Femmes des Partis Politiques de Guinée ont lancé le lundi 15 septembre 2025 à Conakry, la Synergie Nationale pour les Elections Apaisées (SYNPEA).

L'initiative est de la Direction Générale des Elections. Elle vise à maintenir un climat de paix et de quiétude sociale avant, pendant et après le vote référendaire prévu pour le 21 septembre 2025, sur l'ensemble du territoire national. La commune Matoto a abrité la cérémonie de lancement de la SYNPEA, tenue à l'état civil de ladite commune. Un événement placé sous le signe de la paix et de cohésion sociale. Dans son message de circonstance, le président de la délégation spéciale de la commune a demandé à chaque citoyen appelé à faire valoir son droit ce jour, à l'exprimer sans être inquiet ni encore inquiéter les autres. « Après le Coran, la Bible, la constitution représente pour la Guinée, le troisième livre sacré. Que tout citoyen, après avoir exprimé son droit de vote, le 21 septembre 2025 rentre chez lui et épouser un comportement citoyen. Même si on n'est pas du même bord avec son voisin, on doit continuer à parler du développement de notre pays. Il faut sensibiliser les citoyens qui ne savent pas comment voter parce que ce référendum c'est pour nous, en tant que citoyen », a invité Moussa Diallo. Le Forum National des Jeunes des Partis politiques de Guinée, porté par Yatigna Mansaré, est l'une des cinq structures initiatrices du cadre de sensibilisation. Pour son président, la Guinée est dans une phase importante de son histoire. Cet acteur estime qu'il est nécessaire de préserver la paix car selon lui, le référendum n'est pas une élection politique. « Ceci dit, chaque citoyen éligible devrait s'acquitter de ce devoir dans un climat de quiétude sociale. Nous en tant que Forum National des Jeunes des Partis politiques, nous avons des responsabilités citoyennes. C'est pour cela que nous nous sommes dit il faut que nous agissions, pas en tant que structure politique. Mais s'associer aux autres qui ont une dimension nationale pour qu'on puisse aller sur toute l'étendue du territoire national, sensibiliser nos concitoyens à s'acquitter d'un devoir, celui du vote citoyen », a-t-il déclaré. Voter un droit mais accepter les résultats en est un autre. C'est en cela il invite chacun à

respecter les résultats qui sortiront des urnes. « Allez le jour du scrutin voter dans la paix et dans la cohésion. Acceptez la voix des autres parce que la démocratie c'est l'unicité dans la diversité », a lancé M. Mansaré. Le Réseau des Femmes Africaines, Ministres et Parlementaires de Guinée, représenté par Dr Aïssata Daffé, est impliqué dans cette sensibilisation. Le mot d'ordre lancé par l'ancienne ministre de l'Action sociale et de l'Enfance est de demander aux électeurs de s'abstenir de toute violence post-électorale car elle estime que le référendum n'est pas une compétition. « Le référendum est un devoir citoyen. Nous n'obligeons personne à aller dans un sens ou un autre. Notre objectif, c'est de demander à tout le monde d'aller exercer son devoir citoyen, et après ça, qu'on respecte l'expression de la majorité afin qu'après les élections que chacun entre en paix. Ici nous ne sommes pas en compétition électorale. Ce n'est pas un homme face à un autre, nous sommes tous concernés, que tu sois d'un parti politique ou pas », a lancé l'ancienne parlementaire, rappelant que la Guinée a besoin d'être préservée. « C'est notre pays. Quand c'est bon, c'est pour tout le monde, c'est pourquoi on s'est dit vaut mieux qu'on se donne les mains avec les jeunes surtout nous femmes, nous sommes les premières responsables de la paix », a sollicité Hadja Aïssata Daffé. Le Conseil National des Jeunes à travers son président souhaite aussi que le post-référendum ne soit pas une source de conflit. Abdoulaye Diané invite chaque citoyen à aller retirer sa carte et faire preuve de responsabilité le jour J. « On a estimé qu'il est important de se mettre ensemble jeunes, femmes de tous bords confondus, histoire de lancer un message citoyen pour que les gens acceptent de retirer leurs cartes d'électeur, chercher dès maintenant à identifier leurs bureaux de vote et se mobiliser le 21 septembre pour aller voter. Nous avons lancé un appel à la paix, la cohésion dans l'harmonie afin que chacun puisse accepter les résultats quels qu'ils soient »

Samuel Demba. D

Référendum en Guinée

La campagne électorale touche à sa fin sans débats



La campagne électorale pour le référendum constitutionnel s'achève jeudi 18 septembre au soir. Ce dimanche 21 septembre, 6,7 millions d'électeurs sont appelés à se prononcer pour ou contre la nouvelle loi fondamentale. Ce référendum est une étape indispensable au retour à l'ordre constitutionnel, quatre ans après le coup d'État du général Mamadi Doumbouya contre son prédécesseur, le président Alpha Condé. Si le président de transition Mamadi Doumbouya a toujours affirmé vouloir une Constitution « qui ressemble et rassemble les Guinéens, sans être un copier-coller » des lois fondamentales précédentes, le nouveau texte conserve toutefois leur esprit général. Ainsi, s'il est adopté, la structure de l'État et la répartition des pouvoirs resteront sensiblement les mêmes, à l'exception de deux nouvelles instances : un Sénat – dont un tiers des membres sera directement nommé par le chef de

l'État – et une Cour spéciale de justice de la République, « compétente pour juger le président et les membres du gouvernement en cas de haute trahison, crimes et délits » commis durant leur mandat. Le mandat présidentiel sera allongé à sept ans, renouvelable une fois et les candidats indépendants auront désormais le droit de se présenter aux élections présidentielles. **L'opposition dénonce un texte qui « garantit l'impunité du chef de l'État »**

Dès la publication du texte en juillet, l'Alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (Anad), principale coalition d'opposition, a exigé la suppression de son article 74 qui stipule que « les anciens présidents jouissent d'une immunité civile et pénale pour les actes accomplis dans l'exercice régulier de leur fonction ». Pour l'Anad, cet article « garantit l'impunité » du chef de l'État avant

tout, d'autant qu'il vide de ses prérogatives la nouvelle Cour spéciale de justice de la République définies dans le même texte. Et alors même qu'une procédure est ouverte contre le président déchu Alpha Condé, exilé en Turquie, pour des accusations de crimes de sang commis sous sa mandature. Il pourrait échapper aux poursuites avec la nouvelle Constitution. **Un scrutin pour maintenir Mamadi Doumbouya au pouvoir ?** Le président de transition a plusieurs fois répété que ni lui ni aucun de ses collaborateurs militaires ou civils n'auront le droit de se présenter à quelque scrutin que ce soit. Cet engagement est également inscrit noir sur blanc sur la charte de la transition signée par le général Doumbouya. Pourtant, depuis l'an dernier, les membres de la junte comme du gouvernement soutiennent explicitement sa candidature à la future présidentielle, et cela, à

grand renfort d'affiches, de meetings et d'événements populaires. **L'opposition** et une partie de la société civile voient dans le référendum un moyen de garder légalement le militaire à son poste. Le président de l'UFDG et première force d'opposition Cellou Dalein Diallo appelle ses militants au boycott du scrutin et pointe « une mascarade destinée à favoriser la commission d'un parjure et à légitimer un coup d'État [...] Restez chez vous, car même si vous votez NON, votre vote sera compté comme un OUI ». **Une campagne électorale sans débat**

Les débats sur le projet constitutionnel ont été fortement encadrés par la Haute Autorité de communication (HAC), le gendarme des médias. Dans ses consignes pour la couverture de la campagne, la HAC soulignait que « les organes audiovisuels privés doivent empêcher la propagande en faveur de l'une des tendances dans les émissions interactives pendant la campagne référendaire ». Une règle dénoncée par le **Syndicat des professionnels de presse de Guinée**, alors que cela fait plus d'un an que les principales radios et télévisions privées nationales sont totalement fermées après décision du ministère de la Communication pour « non-respect du contenu des cahiers des charges ».

Les tenants du «Oui» et du «Non» s'organisent

Les acteurs politiques opposés à la junte n'organisent pas de meetings. Deux poids lourds, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et le RPG d'Alpha Condé sont toujours suspendus administrativement et n'ont pas le droit de mener des activités politiques. Regroupées au sein des Forces vives, ils appellent à boycotter le scrutin. Seul le Bloc libéral, à travers son président Faya Millimono, prend la parole sur le terrain, et il appelle à voter

« Non ». Les autorités, elles, continuent de faire campagne pour le « Oui », dans les différentes préfectures de l'intérieur du pays. En tournée dans la région de Kankan, en Haute-Guinée, le président du Conseil national de la transition, Dansa Kourouma, appelle le peuple à voter « Oui » au terme d'une transition qu'il estime inclusive. « Le «Oui», c'est pour adopter la nouvelle constitution qui a été rédigée avec toutes les composantes de la vie nationale. Le «Oui», c'est pour entériner tous les choix politiques, économiques et culturels qui ont été définis dans un processus de refondation convenu depuis le 5 septembre 2021. Le «Oui», c'est pour marquer aussi le point de départ du processus de préparation des élections présidentielles, qui marqueront l'élection d'un nouveau président de la République, de manière démocratique, crédible et transparente », explique-t-il. Les Forces vives, à l'inverse, appellent à boycotter le scrutin en dénonçant, précisément, un manque d'inclusion. Ses principaux leaders – Cellou Dalein Diallo, Alpha Condé, Sidya Touré de l'UFR, Ibrahima Diallo du FNDC, Abdoul Sacko des Forces sociales – se sont d'ailleurs exilés, alors qu'on est toujours sans nouvelles de Foniké Menguè et Billo Bah du FNDC, plus d'un an après leur disparition. Faya Millimono rejette cet appel au boycott. Il estime qu'avec une forte participation, le « Non » peut l'emporter. « Si on comprenait l'enjeu de la même façon et si on choisissait de se mettre ensemble, je suis convaincu que la majorité écrasante des Guinéens peuvent suivre la consigne de vote en faveur du «Non» », estime-t-il. Les Guinéens sont appelés aux urnes ce dimanche et la distribution des cartes d'électeurs se poursuit. **RFI**

Sénégal

Un pêcheur sauve 112 migrants d'une embarcation à la dérive partie de Gambie



Au Sénégal, une pirogue remplie de migrants en partance pour l'Europe a été secourue au large des côtes dakaroises mardi 16 septembre. Alors que son capitaine avait abandonné les passagers à la dérive, un pêcheur sénégalais a repéré l'embarcation et donné l'alerte. C'est un pêcheur **Sénégalais**, Moussa Diallo, qui a remarqué la pirogue à la dérive à une dizaine de kilomètres des côtes alors qu'il était sorti pêcher. L'embarcation pleine de passagers n'avait plus de moteur. Selon lui, le capitaine avait quitté le bateau, abandonnant **une centaine de personnes** à son bord. Moussa Diallo a alerté un autre

pêcheur qui fait le lien avec la gendarmerie. Rapidement, la marine est venue à la rescousse des passagers éprouvés. La pirogue a ensuite été escortée jusqu'à la plage de Ouakam, à Dakar. Les 112 passagers interpellés sont sains et saufs, mais épuisés. L'un d'entre eux a été hospitalisé. Un des passagers a expliqué qu'ils venaient de la Gambie voisine et étaient partis il y a cinq jours **pour tenter de rejoindre** les îles Canaries. Selon des témoins rencontrés sur place, quelques personnes, dont des femmes, ont réussi à s'enfuir avant d'être interpellées par la gendarmerie. Une enquête est en cours pour tenter de com-

prendre ce qu'il s'est passé.

Une traversée prisée

Il y a toujours beaucoup de départs des côtes de la région depuis le début de l'année. La traversée reste très prisée par les candidats ouest-africains à l'exil, malgré les dangers. Depuis janvier, les arrivées ont nettement reculé aux **Canaries** : 12 000 personnes environ contre plus de 26 000 à la même période l'an dernier. En cause : des contrôles renforcés au Sénégal, en Mauritanie et au Maroc. En conséquence, les flux migratoires changent d'itinéraire. Désormais, les départs de pirogues vers le sol espagnol se font davantage au sud, depuis la Guinée et la Gambie. Et sur les côtes sénégalaises, la situation reste tendue. Malgré la fin de l'accord de pêche avec l'Union européenne, la ressource est rare et de nombreux pêcheurs disent ne plus pouvoir vivre de leur métier. Ce mercredi à Ouakam, l'un d'eux expliquait qu'il reprendrait la mer vers l'Europe dès qu'il en aurait l'occasion, malgré les risques.

RFI

États-Unis

Inculpé de meurtre, Tyler Robinson encourt la peine de mort pour l'assassinat de Charlie Kirk



Le meurtrier présumé de l'influenceur conservateur américain Charlie Kirk, Tyler Robinson, est inculpé d'assassinat, a annoncé mardi 16 septembre le procureur local, Jeffrey Gray, précisant qu'il réclamerait la peine capitale. Tyler Robinson a justifié son acte auprès de ses proches par la « haine » véhiculée selon lui **par Charlie Kirk**, a souligné le procureur du comté de l'Utah lors d'une conférence de presse, citant des déclarations à ses proches. « Ce type diffuse trop de haine », a dit à ses parents **Tyler Robinson**, en référence à Charlie Kirk, pour expliquer son geste, a déclaré le procureur du comté de l'Utah lors d'une conférence de presse. « J'en ai assez de cette haine. Il y a une haine avec laquelle on ne peut pas faire de compromis », a-t-il également écrit dans un message à la personne avec qui il vivait, a ajouté le procureur. **Sept chefs d'accusation** Tyler Robinson est visé par sept chefs d'accusation, dont celui d'assassinat, « pour avoir intentionnellement ou sciemment causé la mort de Charlie Kirk dans des circonstances qui ont entraîné un grand risque de mort pour d'autres personnes », a déclaré Jeffrey Gray.

Les deux principaux chefs d'accusation sont assortis de circonstances aggravantes « parce que l'accusé est présumé avoir pris pour cible Charlie Kirk en raison de son expression politique et en sachant que des enfants étaient présents et assistaient à l'homicide », a-t-il précisé. « À la suite de cette conférence de presse, je formaliserai mon intention de réclamer la peine de mort », a ajouté le procureur, expliquant qu'en conséquence, Tyler Robinson resterait en détention sans possibilité de libération sous caution. « Ce n'est pas une décision que l'on prend à la légère. Je l'ai prise de manière indépendante, compte tenu des éléments en ma possession », a souligné le procureur du comté de l'Utah. **Près de 33 heures de traque** Âgé de 22 ans, Tyler Robinson est l'aîné d'une famille de trois enfants. Il est issu d'une famille blanche, mormone et conservatrice. Sa traque s'est terminée dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 septembre, près de 33 heures après l'assassinat de Charlie Kirk, selon le directeur de la police fédérale, Kash Patel. Recherché par le FBI, il a été arrêté chez lui, à plus de 420 km du campus où l'influenceur conservateur venait d'être mortellement blessé d'une balle dans le cou, en plein rassemblement politique devant 3 000 personnes. La mort de Charlie Kirk a suscité l'indignation du camp trumpiste aux États-Unis, le président américain et ses partisans imputant cet acte de violence condamné par l'ensemble de la classe politique à une mouvance de gauche radicale. **RFI**